



CANTON D'ALFRED ET PLANTAGENET

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION RÉGULIÈRE

le mardi 2 mars 2021, 19 h 00
PAR VOIE DE PARTICIPATION ÉLECTRONIQUE

- Présences: Stephane Sarrazin, maire
 René Beaulne, Conseiller
 Chantal Galipeau, Conseillère
 Suzanne Lafrance, Conseillère
 Yves Laviolette, Conseiller
 Antoni Viau, Conseiller
 Ian Walker, Conseiller
- Personnel présent: Michel Potvin, Directeur général
 Annie Rochefort, Greffière
 Dominique Lacelle, Directrice générale des bibliothèques
 Ken St-Denis, Directeur des loisirs
 Guylaine Poirier, Administratrice de zonage
 Martin Taillefer, Chef du service des bâtiments
 Josée Dallaire, Trésorière
- Personnel absent: Roch Hébert, Surintendant des travaux publics
 Jonathan Gendron, Ingénieur municipal

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Résolution 2021-090

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: Antoni Viau

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion régulière du Conseil soit déclarée ouverte à 19h00.

Adoptée

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 2021-091

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Antoni Viau

QU'IL SOIT RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante:

Retrait des points 23. Huis Clos et 7.1 M. Paul - Campus collège d'Alfred.

Ajout de documents en annexe au point 12.1 Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration du 26 janvier et du 9 février 2021.

Ajout d'une lettre en annexe au point 21.3 Hydro 2000 Inc. - Appui pour une demande de financement.

Adoptée

3. DIVULGATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

3.1 **Suzanne Lafrance - Hydro 2000 Inc. - Support for application for funding.**

Conjointe d'un directeur d'Hydro 2000 Inc.

4. RAPPORT DU MAIRE

Le Maire présente son rapport au Conseil :

Le Maire a aussi eu des discussions avec des résidents et les chefs de service concernant divers dossiers, fait une revue ainsi que la préparation de correspondance, traité de dossiers administratifs, ou des communications téléphoniques, et signé des chèques.

5. RÉUNIONS PUBLIQUES

5.1 **Annulations, réductions et/ou remboursements de taxes selon les articles 357 et 358 de la Loi de 2001 sur les municipalités.**

Résolution 2021-092

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Ian Walker

QU'IL SOIT RÉSOLU que la réunion publique pour considérer les annulations, réductions et/ou remboursements de taxes selon les articles 357 et 358 de la Loi de 2001 sur les municipalités soit déclarée ouverte.

Adoptée

Résolution 2021-093

Proposée par: Ian Walker
Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que le résumé des décisions de la Société d'évaluation foncière des municipalités concernant les demandes sous les articles 357 et/ou 358 de la Loi de 2001 sur les municipalités soit adopté et que les annulations, réductions et/ou remboursements de taxes soient accordés.

Adoptée

Résolution 2021-094

Proposée par: Chantal Galipeau
Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que la réunion publique pour considérer des annulations, réductions et/ou remboursements de taxes selon les articles 357 et 358 de la Loi de 2001 sur les municipalités soit déclarée close.

Adoptée

6. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

6.1 Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du conseil du 2 février 2021.

Résolution 2021-095

Proposée par: Ian Walker
Appuyée par: Antoni Viau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion régulière du Conseil du 2 février 2021 soit adopté.

Adoptée

6.2 Adoption du procès-verbal de la réunion spéciale du conseil du 1 février 2021.

Résolution 2021-096

Proposée par: Ian Walker
Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion spéciale du Conseil du 1 février 2021 soit adopté.

Adoptée

6.3 Adoption du procès-verbal de la réunion spéciale du conseil du 16 février 2021.

Résolution 2021-097

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Ian Walker

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion spéciale du Conseil du 16 février 2021 soit adopté.

Adoptée

7. DÉLÉGATIONS

7.1 M. Paul - Campus collège d'Alfred.

Retiré

8. RAPPORTS DU SERVICE D'URBANISME

8.1 URB-5-2021 - Demande d'autorisation M. Jean-Marie Groulx et Mme Lucille Groulx.

Résolution 2021-098

Proposée par: Yves Laviolette

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil municipal approuve la demande d'autorisation, dossier B-090-2020, soumise par Monsieur Michel Desnoyers, courtier immobilier et agent pour les propriétaires, Monsieur Jean-Marie Groulx et Madame Lucille Groulx, affectant la propriété située au 651 Concession 3 – Plantagenet à Plantagenet, décrite comme étant la partie 1 du plan de référence 46R-781, localisée sur une partie du Lot 6, Concession 2 de l'ancien Canton de Plantagenet Nord, qui a pour but de permettre la création d'un nouveau lot destiné à des fins résidentielles et de ferme d'agrément, sujet aux conditions suivantes :

1. Que l'arpenteur-géomètre retenu par les propriétaires détermine la largeur de la Concession 3 – Plantagenet, et si ladite voie présente une emprise d'une largeur inférieure à 20.0 mètres, qu'une bande de terrain d'une largeur égale à la moitié de la largeur requise pour atteindre une emprise de 20.0

mètres tout le long des parties détachée et retenue, soit transférée sans frais et sans encombre à l'autorité concernée (Canton d'Alfred et Plantagenet).

2. Que l'arpenteur-géomètre s'assure que les marges de recul entre la nouvelle ligne de propriété et les bâtiments existants sur lot retenu (B) soient respectées comme prescrites dans le Règlement de zonage No. 2009-50 du Canton d'Alfred et Plantagenet.
3. Qu'une compensation monétaire pour fins de parc, au montant de 1 104.00\$, soit payée au Canton d'Alfred et Plantagenet.
4. Qu'une étude d'impact environnemental soit soumise afin de s'assurer que le développement proposé (création d'un nouveau lot) n'aura pas d'impact négatif sur l'élément naturel ou les fonctions écologiques pour lesquels le secteur est identifié (habitat du poisson).
5. Qu'une étude hydrogéologique soit produite afin de démontrer que la nappe d'eau, la nature du sol et les dimensions de la partie détachée (A) et de la partie retenue (B) peuvent accommoder l'usage proposé

Adoptée

9. RAPPORTS DU SERVICE DES FINANCES

9.1 Comptes payables en date du 23 février 2021.

Résolution 2021-099

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Ian Walker

QU'IL SOIT RÉSOLU que les comptes payables en date du 23 février 2021, pour un total de 874 810.81 \$ soient adoptés.

Adoptée

9.2 F-04-2021 - Déclaration des rémunérations et des dépenses versées au conseil en 2020.

Résolution 2021-100

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Suzanne Lafrance

ATTENDU qu'au plus tard le 31 mars de chaque année, le trésorier d'une municipalité doit fournir au conseil de celle-ci une déclaration détaillée de la rémunération et des dépenses payées au cours de l'année précédente:

ET ATTENDU les règlements 2019-42 et 2019-43 autorisent ces versements;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le rapport F-04-2021 État des rémunérations et des dépenses versées au conseil municipal en 2020 soit adopté.

Adoptée

10. RAPPORTS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Aucun

11. RAPPORTS DU SERVICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

11.1 DG-03-2021 - Achat du logiciel CityWide Budgeting Suite.

Résolution 2021-101

Proposée par: Suzanne Lafrance

Appuyée par: Yves Laviolette

ATTENDU que le Canton d'Alfred et Plantagenet est soucieux d'accroître l'efficacité du processus de planification budgétaire et l'efficacité au niveau de la gestion budgétaire;

ET ATTENDU que le logiciel CityWide Budgeting Suite contribuera à accroître l'efficacité du processus de planification budgétaire et l'efficacité au niveau de la gestion budgétaire;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil du Canton d'Alfred et Plantagenet autorise l'administration à procéder à l'achat du logiciel CityWide Budgeting Suite au coût de 60 540.00 \$, plus taxes, et ce faisant, de déroger à la politique d'approvisionnement et au règlement 2014-43 établissant cette politique d'approvisionnement.

Adoptée

11.2 DG-04-2021 - Étude préliminaire sur les redevances d'aménagement.

Résolution 2021-102

Proposée par: Antoni Viau

Appuyée par: Suzanne Lafrance

ATTENDU que la *Loi de 2020 visant à favoriser la reprise économique face à la COVID-19* permet de percevoir les redevances d'aménagement pour les services récréatifs et la culture;

ATTENDU que le règlement 2019-75 du Canton d'Alfred et Plantagenet ne permet pas dans sa forme actuelle de percevoir des redevances d'aménagement pour les services récréatifs et de la culture;

ET ATTENDU qu'une étude préliminaire sur les redevances d'aménagement est requise afin d'amender le règlement 2019-75 afin d'y inclure les services récréatifs et de la culture;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil du Canton d'Alfred et Plantagenet autorise l'administration à conclure une entente de services avec la firme Watson au montant de 20,840\$, plus taxes, afin de compléter une étude préliminaire sur les redevances d'aménagement, et ce faisant, de déroger à la politique d'approvisionnement et au règlement 2014-43 établissant cette politique d'approvisionnement.

Adoptée

11.3 DG-05-2021 - Programme de modernisation au niveau municipal.

Résolution 2021-103

Proposée par: Yves Laviolette

Appuyée par: Ian Walker

QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil municipal du Canton d'Alfred et Plantagenet autorise l'administration à présenter une expression d'intérêt au Programme pour la modernisation au niveau municipal d'ici le 15 mars 2021 pour l'acquisition du module de permis de Public Sector Digest Inc.

Adoptée

11.4 DG-06-2021 - Désignation de terres humides d'importance locale.

Résolution 2021-104

Proposée par: Antoni Viau

Appuyée par: Ian Walker

QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil municipal autorise l'administration à poursuivre des discussions exploratoires avec la CNS à propos de la désignation de terres humides d'importance locale et que le dossier soit ramené pour discussion au comité plénier du 18 mai 2021.

Adoptée**12. RAPPORTS DU SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES****12.1 Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration du 26 janvier et du 9 février 2021.****Résolution 2021-105****Proposée par:** Suzanne Lafrance**Appuyée par:** Antoni Viau**QU'IL SOIT RÉSOLU** que les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration du 26 janvier et du 9 février 2021 soient reçus.**Adoptée****13. RAPPORTS DU SERVICE DE LA RÉGLEMENTATION**

Aucun

14. RAPPORTS DU SERVICE DE LA CONSTRUCTION**14.1 C-01-2021 - Permis de construire pour le mois de janvier 2021.****Résolution 2021-106****Proposée par:** René Beaulne**Appuyée par:** Ian Walker**QU'IL SOIT RÉSOLU** que le rapport C-01-2021 Permis de construire pour le mois de janvier 2021 soit adopté tel que présenté.**Adoptée****15. RAPPORTS DU SERVICE DES LOISIRS**

Aucun

16. RAPPORTS DU SERVICE DES INCENDIES

Aucun

17. RAPPORTS DU SERVICE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ

Aucun

18. RAPPORT DES COMITÉS

18.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du comité plénier du 16 février 2021.

Résolution 2021-107

Proposée par: Yves Laviolette

Appuyée par: Ian Walker

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion du comité plénier du 16 février 2021 soit adopté.

Adoptée

19. RÈGLEMENTS

19.1 Règlement 2021-14 pour interdire de nourrir les animaux sauvages.

Résolution 2021-108

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Règlement 2021-14 pour interdire de nourrir les animaux sauvages soit soumis à une étude par l'administration avant son adoption à une date ultérieure.

Adoptée

19.2 Règlement 2021-15 pour les frais d'installation et d'entretien des détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone.

Résolution 2021-109

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Yves Laviolette

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Règlement 2021-15 pour les frais d'installation et d'entretien des détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

19.3 Règlement 2021-16 - pour réglementer l'approvisionnement et le coût pour le réseau d'aqueducs et d'égouts de Wendover.

Résolution 2021-110

Proposée par: Antoni Viau
Appuyée par: Ian Walker
QU'IL SOIT RÉSOLU que le Règlement 2021-16 pour régler l'approvisionnement et le coût pour le réseau d'aqueducs et d'égouts de Wendover soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

19.4 Règlement 2021-17 pour régler l'approvisionnement et le coût pour le réseau d'égouts d'Alfred.

Résolution 2021-111

Proposée par: Suzanne Lafrance
Appuyée par: Yves Laviolette

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Règlement 2021-17 pour régler l'approvisionnement et le coût pour le réseau d'égouts d'Alfred soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

19.5 Règlement 2021-18 pour régler l'approvisionnement et le coût pour le réseau d'aqueducs et d'égouts pour Plantagenet.

Résolution 2021-112

Proposée par: Chantal Galipeau
Appuyée par: Ian Walker
QU'IL SOIT RÉSOLU que le Règlement 2021-18 pour régler l'approvisionnement et le coût pour le réseau d'aqueducs et d'égouts de Plantagenet soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

19.6 Règlement 2021-19 pour régler l'approvisionnement et le coût pour le réseau d'aqueducs d'Alfred/Lefavre.

Résolution 2021-113

Proposée par: Suzanne Lafrance
Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Règlement 2021-16 pour régler l'approvisionnement et le coût pour le réseau d'aqueducs d'Alfred/Lefavre soit adopté après ses trois lectures.

	Pour	Contre
René Beaulne	X	
Chantal Galipeau		X
Suzanne Lafrance	X	
Yves Laviolette	X	
Antoni Viau	X	
Ian Walker		X
Résultats	4	2

Adoptée (4 to 2)

20. PÉRIODE DE QUESTIONS

PAUSE

21. MOTIONS

Pause 8h10

REtour 8h20

21.1 Dons - Budgets discrétionnaires

Aucun

21.2 Demande de subvention pour des couches lavables

Résolution 2021-114

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Yves Laviolette

QU'IL SOIT RÉSOLU qu'un octroi de 200\$ soit accordé à Mme Stéphanie Boudrias en tant qu'aide financière pour l'achat de couches lavables.

Adoptée

Résolution 2021-115

Proposée par: René Beaulne
Appuyée par: Yves Laviolette
QU'IL SOIT RÉSOLU qu'un octroi de 200\$ soit accordé à Mme Nadya Brunette en tant qu'aide financière pour l'achat de couches lavables.

Adoptée

Résolution 2021-116

Proposée par: René Beaulne
Appuyée par: Yves Laviolette
QU'IL SOIT RÉSOLU qu'un octroi de 200\$ soit accordé à Mme Andrée Anne Aumont en tant qu'aide financière pour l'achat de couches lavables.

Adoptée

Résolution 2021-117

Proposée par: René Beaulne
Appuyée par: Yves Laviolette
QU'IL SOIT RÉSOLU qu'un octroi de 200\$ soit accordé à Mme Jessie Corbeil Pronovost en tant qu'aide financière pour l'achat de couches lavables.

Adoptée

Résolution 2021-118

Proposée par: René Beaulne
Appuyée par: Yves Laviolette
QU'IL SOIT RÉSOLU qu'un octroi de 200\$ soit accordé à Mme Vanessa Lalande en tant qu'aide financière pour l'achat de couches lavables.

Adoptée

21.3 Hydro 2000 Inc. - Appui pour demande de financement.

Suzanne Lafrance a déclaré un conflit d'intérêts sur ce sujet. (Conjointe d'un directeur d'Hydro 2000 Inc.)

Résolution 2021-119

Proposée par: Ian Walker
Appuyée par: Yves Laviolette

ATTENDU qu'Hydro 2000 Inc. est une société constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario par le canton d'Alfred et Plantagenet;

ATTENDU qu'Hydro 2000 Inc. est tenue de moderniser son réseau, et plus particulièrement l'infrastructure reliée aux transformateurs, afin de respecter les exigences réglementaires;

ET ATTENDU qu'Hydro 2000 Inc. a besoin d'un prêt d'environ 256 000.00 \$ pour procéder à la mise à niveau de son réseau de 2021 à 2024;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil du canton d'Alfred et Plantagenet autorise le conseil d'administration d'Hydro 2000 Inc. à négocier un prêt ne dépassant pas la somme de 256 000.00 \$ avec une banque à charte du Canada avec une période d'amortissement n'excédant pas 10 ans.

Adoptée

21.4 Journée internationale de la francophonie - publicité.**Résolution 2021-120**

Proposée par: Chantal Galipeau
Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil autorise l'achat de publicité dans le journal Le Droit.

Défaite

21.5 Canton de Terrace Bay - Taux de taxe pour les emprises ferroviaires**Résolution 2021-121**

Proposée par: René Beaulne
Appuyée par: Yves Laviolette

QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil du Canton d'Alfred et Plantagenet reçoive la résolution du Canton de Terrace Bay concernant les taux de taxe pour les emprises ferroviaires.

Adoptée

21.6 Recensement de la population 2021.**Résolution 2021-122**

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Ian Walker

QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil de la Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet appuie le Recensement 2021 et encourage tous les résidents à remplir leur questionnaire du recensement en ligne au www.recensement.gc.ca. Des données du recensement exactes et complètes soutiennent des programmes et des services qui profitent à notre collectivité.

Adoptée

21.7 Canton de South Frontenac - Assurance responsabilité solidaire.**Résolution 2021-123**

Proposée par: Ian Walker

Appuyée par: Yves Laviolette

QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil du Canton d'Alfred et Plantagenet reçoive la résolution du canton de South Frontenac ayant trait à l'assurance responsabilité.

Adoptée

21.8 Fermeture du collège de pompiers de Gravenhurst.**Résolution 2021-124**

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Ian Walker

QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil du Canton d'Alfred et Plantagenet reçoive la correspondance de la Corporation du Canton de Tiny et qu'une lettre d'appui soit envoyée à l'Association des municipalités de l'Ontario.

Adoptée

22. CORRESPONDANCE**Résolution 2021-125**

Proposée par: Yves Laviolette

Appuyée par: Antoni Viau

QU'IL SOIT RÉSOLU que la correspondance inscrite aux points 22.1 à 22.5 soit reçue et classée.

Adoptée

22.1 Groupe d'étude sur la distribution des vaccins contre la COVID-19.

22.2 Journée de la terre.

22.3 Ministère de l'éducation - Proportions des effectifs de 2021.

22.4 A.M.C.T.O. - Association des greffiers et trésoriers municipaux de l'Ontario.

22.5 A.M.O. - Association des municipalités de l'Ontario.

23. HUIS CLOS

Retiré

24. RÈGLEMENT DE CONFIRMATION DES PROCÉDURES DU CONSEIL

24.1 Règlement numéro 2021-20 confirmant les procédures de la réunion du Conseil du 2 mars 2021.

Résolution 2021-126

Proposée par: René Beaulne

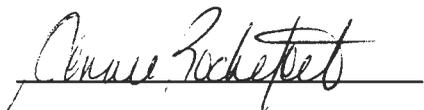
Appuyée par: Antoni Viau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le règlement numéro 2021-20, un règlement pour confirmer les procédures du Conseil lors de sa réunion du 2 mars 2021, soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

25. CLÔTURE**Résolution 2021-127****Proposée par:** Yves Laviolette**Appuyée par:** Chantal Galipeau**QU'IL SOIT RÉSOLU** que cette réunion soit levée à 20h29.**Adoptée**

Stéphane Sarrazin, Président



Annie Rochefort, Greffière